



M Jean- Laurent BONNAFE
BNP Paribas
1, boulevard Haussmann 75009 Paris

Arcueil le 6 février 2024

Monsieur le Directeur général,

En tant que trésorier national des Scouts et Guides de France, association dont BNP Paribas est la banque historique, je me permets de me tourner vers vous pour partager une préoccupation grandissante de notre association.

Les Scouts et Guides de France (SGDF) sont un mouvement d'éducation populaire, qui compte près de 100 000 adhérents, répartis dans plus de 900 groupes présents sur l'ensemble du territoire. Nous sommes ainsi la plus grande association d'éducation populaire.

Notre ambition est de donner au plus grand nombre possible d'enfants la chance de connaître la joie de la vie dans la nature et le sens de l'engagement pour devenir ainsi des hommes et des femmes heureux, utiles et artisans de paix.

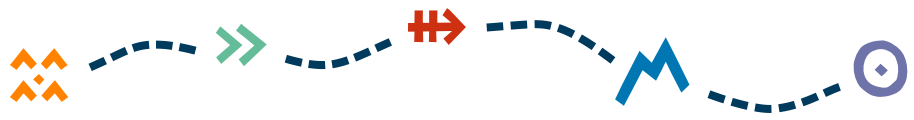
BNP Paribas est la banque historique des Scouts et Guides de France. Tous nos éducatrices / éducateurs et nos responsables, soit plusieurs milliers de personnes, sont donc - à travers notre association - des clients de BNP Paribas.

Eu égard à notre projet éducatif et en droite ligne avec les appels du pape François, notre association œuvre activement face aux défis du dérèglement climatique : nous cherchons à minimiser autant que possible l'impact de nos activités, et nous éduquons à une citoyenneté active, cohérente avec l'impératif de limiter le changement climatique. En conséquence, notre mouvement s'interroge également sur la manière dont nos partenaires gèrent leurs activités et répondent, eux aussi, à ces défis.

Bien que satisfaits de notre relation bancaire et des services que nous avons construits ensemble au fil des ans, nous sommes cependant préoccupés par les informations, qui circulent, sur le rôle de BNP Paribas dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de notre maison commune. L'absence d'engagement et de communication claire de votre part sur vos financements directs et indirects d'activités, qui continuent à soutenir le développement d'activités polluantes, vient alimenter nos interrogations.

Comme vous le savez, nos membres sont très soucieux de la transition écologique, et notre projet d'orientation 2022-2028 nous y engage.

Comme trésorier de l'association, je suis souvent interpellé sur la cohérence du choix de notre partenaire bancaire et de notre projet éducatif : les montants de financement directs et indirects que vous octroyez aux



industries les plus émettrices dans l'exploration et le développement de nouveaux gisements de combustibles fossiles sont clairement incompatibles avec la préservation d'un monde vivable et équitable.

Je vous serai donc reconnaissant tant de rendre lisibles pour nos membres vos convictions et votre stratégie sur cet enjeu, que de leur proposer un moyen de suivi des progrès dans la réalisation de vos engagements.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête, portée par nos 100 000 adhérents. Je demeure à votre écoute pour entamer un dialogue constructif sur ces sujets, afin que notre association puisse en confiance continuer à travailler avec votre établissement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur en l'assurance de ma respectueuse considération.

Guillaume des Courtis

Trésorier Scouts et Guides de France



Les Scouts et Guides de France et la BNP

Le lien entre l'association et la banque BNP Paribas pose des interrogations légitimes de la part des adhérents et adhérentes du mouvement. En toute transparence, voici les 3 questions les plus fréquentes, et les explications du conseil d'administration.

Pourquoi les SGDF ont aujourd'hui leurs comptes à la BNP ? Alors que cette banque soutient certains projets qui ne sont pas en phase avec nos convictions ?

Historiquement, la BNP est la banque partenaire des Scouts de France et des Guides de France. Lors de la fusion des deux mouvements en 2004, il a été décidé de garder cette banque au niveau national. A l'époque, la majorité des groupes et territoires avaient également un compte ouvert en leur nom au sein de cette banque et une minorité possédait un compte dans un autre établissement. En 2011, après des années de demande des trésoriers de groupe pour avoir une gestion simplifiée de nos comptes, l'association a mis en place un compte unique à la BNP.

Ce regroupement des comptes permet de bénéficier aujourd'hui de plusieurs avantages : l'ensemble des comptes étant lié, un découvert sur un compte n'est pas facturé et n'impacte pas les autres comptes, car notre solde global de trésorerie reste toujours positif ; nous avons également un accord spécifique qui nous permet d'avoir une facilité de caisse (une autorisation de découvert) pouvant aller jusqu'à 9 millions d'euros sur l'un de nos comptes, ce dont nous sommes servis pendant des années. Cette centralisation nous permet aussi de déléguer à la BNP les ouvertures et fermetures de comptes, mais aussi la gestion des bénévoles signataires, dont un tiers changent chaque année. Enfin, ce fonctionnement centralisé permet un meilleur suivi des comptes au niveau national

D'autre part, ce partenariat de long terme nous a permis de déployer rapidement les Cartes Procurement, répondant ainsi à la demande récurrente de nos chefs et cheftaines de disposer de moyens de paiement dématérialisés et sécurisés. N'oublions pas aussi la gestion des espèces, toujours significative (calendriers, extra jobs), dont la remise en banque nécessite un réseau d'agences de proximité.

Pourquoi l'association ne choisit pas un autre établissement ?

Le fonctionnement actuel des SGDF, associant salariés et bénévoles locaux, implique le recours à un partenaire d'envergure nationale et sachant travailler avec de grandes entreprises. Nous avons rencontré d'autres banques nationales pour étudier la question, mais malheureusement notre gestion est aujourd'hui trop complexe. Un équivalent à temps plein et demi travaille aujourd'hui sur notre dossier comme nous le vérifions régulièrement auprès d'elles. En faisant évoluer nos pratiques, nous gagnerons en souplesse et en sécurité. Un certain nombre de propositions émises par nos adhérents est d'ailleurs en cours d'analyse.

Où vont les investissements et les placements financiers des SGDF ?

Les SGDF n'ont pas de placements financiers à la BNP. Le prêt de la Société Civile Immobilière (SCI) Azimut, propriétaire du siège d'Arcueil a été fait à la Banque Postale, et ceux de la SCI Partenaire sont à La Banque Postale, à la Caisse d'Épargne et au Crédit Coopératif. Pour nos placements, nous privilégions les partenaires financiers plus proches de nous (par exemple mutualistes) et les placements labellisés durables. Les placements des SGDF s'élèvent à 8 millions d'euros, majoritairement issus de la vente de nos sièges sociaux à Paris. La labellisation des placements est le critère de choix principal, ainsi une poche de un million d'euros est dédiée à des placements solidaires : l'association Crésus, qui lutte contre le surendettement ; l'association le Colibri, qui aide les jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance ; l'entreprise sociale Chênelet, qui emploie et forme des personnes éloignées du marché du travail... D'autres placements financiers ont également été faits sur des SCPI ou des contrats de capitalisation. Ils permettent de sécuriser l'avenir de l'association et de lui donner les moyens de continuer à poursuivre sa mission sociale.

1 

Les avantages d'une banque nationale

- Accès au réseau BNP NET pour tous les groupes, qui permet de suivre et gérer ses comptes bancaires en ligne.
- Une carte de dépôt d'espèces gratuite et un envoi de chèquiers gratuit en agence.
- Un maillage territorial, qui permet de pouvoir déposer des espèces à proximité.
- Des frais bancaires essentiellement pris en charge au niveau national.

Les spécificités des SGDF: un « client » exigeant

- Besoin de fusionner plus de 1000 comptes pour garder une vue d'ensemble en temps réel, afin de sécuriser et d'optimiser notre gestion financière et assurer la confiance de nos parties prenantes (fournisseurs, partenaires commerciaux et associatifs, etc.).
- Besoin de fournir 2615 cartes procurement aux groupes, territoires et unités pour leur permettre de gérer facilement leurs achats.
- Enregistrement de plus de 4000 « signataires » (des cadres et responsables budgétaires bénévoles) dont 1/3 de modifications chaque année.

2 

Un partenariat de qualité

- Partenaire historique de l'association des Guides de France et des Scouts de France, la BNP nous a toujours soutenus dans les moments de difficultés financières.
- 1 équivalent à temps plein et demi est entièrement dédié au client SGDF au sein de la BNP.
- Une facilité de caisse (autorisation de découvert) de 9 millions d'euros, et un pied de compte à 1,9 millions d'euros.

3 

Qui n'empêche pas un positionnement assumé

- Les SGDF n'ont aujourd'hui aucun placement financier à la BNP où dans ses filiales.

4 